

Envoyé en préfecture le 19/07/2024

Reçu en préfecture le 19/07/2024

Publié le 19/07/2024

ID : 02B-212000434-20240717-2024170736-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRANDO**

**N° 2024/36
du 17.07.2024
domaine 7-5**

NOMBRE DES MEMBRES

AFFERENT	En exercice	ONT VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	11	10	01	00

CONVOCACTION	AFFICHAGE
08.07.2024	08.07.2024

Objet : **Octroi d'une subvention Association Corsica Cyclo GT20**

SEANCE DU 17 JUILLET 2024

Présents : Biaggi, Carballo-Bujan, Cholet-Allegrini, Fustier, Lancelle, Launoy, Peretti, Sanguinetti JL, Sanguinetti P, Vuillamier,

Représentés : Fantozzi,

Absents : Esposito, Fustier, Giorgi, Luciani, Martini, Mattei, Pardini, Sisco

Secrétaire : Cholet-Allegrini

Le Maire rappelle au Conseil que le budget primitif 2024 prévoit en subvention aux associations, une somme à attribuer par délibération ultérieure.

Il invite le Conseil à prendre connaissance de la demande déposée par l'Association Corsica Cyclo GT20 qui a organisé une course de vélos au départ d'Erbalunga.

Après examen et délibération, le Conseil

CONSIDERANT l'intérêt des actions menées par ladite association,

DECIDE d'allouer la somme de **2500 €**

DIT que cette somme sera prélevée sur les crédits pré-inscrits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Patrick SANGUINETTI